

RCS : CHALON SUR SAONE

Code greffe : 7102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00385

Numéro SIREN : 499 908 481

Nom ou dénomination : A LA VILLA BOUCICAUT

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2018 sous le numéro de dépôt 5059

Greffes du tribunal de commerce de CHALON-SUR-SAÔNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 15/11/2018

Numéro de dépôt : 2018/5059

Déposant :

Nom/dénomination : A LA VILLA BOUCICAUT

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 499 908 481

N° gestion : 2007 B 00385

SAS A LA VILLA BOUCICAUT
Hôtel

33B avenue Boucicaud

71100 CHALON S/SAONE

DOCUMENTS DE SYNTHESE

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017



[Signature]

Sommaire

1. DOSSIER FISCAL	1
2. ANNEXE	11
Règles et méthodes comptables	12
Faits caractéristiques	14
Notes sur le bilan	15
Autres informations	23

EXEDRA

STE EXPERTISE COMPTABLE EXEDRA

122 rue Morinet 71100 CHALON SUR SAONE

Tél. 03 85 41 66 69

Page

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

DOCUMENTS DE SYNTHESE

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DOSSIER FISCAL



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS A LA VILLA BOUCICAUTDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 33B avenue Boucicaut 71100 CHALON S/SAONEDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 9 9 9 0 8 4 8 1 0 0 0 1 7Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2017

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC		
	Frais d'établissement *	CX		CQ		
	Frais de développement *	AF		AG		
	Concessions, brevets et droits similaires	AH		AI		
	Fonds commercial (1)	AJ	749	AK	17	731
	Autres immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN		AO		
	Terrains	AP		AQ		
	Constructions	AR	25 974	AS	17 112	8 862
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	173 502	AU	117 225	56 277
	Autres immobilisations corporelles	AV	566	AW		566
	Immobilisations en cours	AX		AY		
	Avances et acomptes	CS		CT		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	15 000	CV		15 000
	Autres participations	BB		BC		
	Créances rattachées à des participations	BD		BE		
	Autres titres immobilisés	BF	6 000	BG		6 000
	Prêts	BH	25	BI		25
	Autres immobilisations financières*	BJ	221 818	BK	134 355	87 462
TOTAL (II)		BL		BM		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BN		BO		
	En cours de production de biens	BP		BQ		
	En cours de production de services	BR		BS		
	Produits intermédiaires et finis	BT		BU		
	Marchandises	BV		BW		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	1 817	BY		1 817
	CRÉANCES	BZ	56 583	CA		56 583
	Clients et comptes rattachés (3)*	CB		CC		
	Autres créances (3)	CD		CE		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CF	32 615	CG		32 615
Comptes de régularisation	DIVERS	CH	2 538	CI		2 538
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CJ	93 555	CK		93 555
	Disponibilités	CW				
	Charges constatées d'avance (3)*	CM				
	TOTAL (III)	CN				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CO	315 373	1A	134 355	181 018
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif* (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CP				
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A LA VILLA BOUCICAUT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	21 250
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	2 125
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	85 328
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	21 253
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	129 956
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	14 300
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	14 300
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	4 666
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	277
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	16 323
	Dettes fiscales et sociales			DY	15 476
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	18
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	36 761	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	181 018	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	36 761
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A LA VILLA BOUCICAUT						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	313 291	FH		FI	313 291	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	313 291	FK		FL	313 291	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 458	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	317 754
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	17 779	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	176 460	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 906	
	Salaires et traitements*					FY	46 091	
	Charges sociales (10)					FZ	8 654	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	18 363
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	396	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	279 651	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	38 102	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	782	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	782	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	658	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	658	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	124	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	38 226	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS A LA VILLA BOUCICAUT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	596	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	596	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 020	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	14 300	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	15 320	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(14 723)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	2 250	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	319 133	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	297 880	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	21 253	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	3 837
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	4 458
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	388
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
671200 - Contraventions			420			
671800 - Perte/acompte			600			
687500 - Provision litige			14 300			
771800 - Profits s/fournisseurs				596		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS A LA VILLA BOUCICAUT**Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains						KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	KN	KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	19 717	KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	111 343	KW	KX	
		Matériel de transport*				KY		KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	59 360	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH	566	LI	LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL	LM	
	TOTAL III					LN	190 987	LO	LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	8T
		Autres participations					8U	15 000	8V	8W
Autres titres immobilisés					1P		1R	1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	25	1U	IV		
TOTAL IV					LQ	15 025	LR	LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	206 012	0H	0J		
									749	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
			par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	749	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	25 974	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	111 343	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	62 159	MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	566	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	200 044	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations		IO		ØX		ØY	15 000	ØZ
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	6 025	2G		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	21 025	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	221 818	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegrid Group



Signature

DOCUMENTS DE SYNTHESE

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE



[Signature]

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A LA VILLA BOUCICAUT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 181 018 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 21 253 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



STE EXPERTISE COMPTABLE EXEDRA

122 rue Morinet 71100 CHALON SUR SAONE

Tél. 03 85 41 66 69

Page

12

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



[Signature]

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 2 706 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	749	9 056	6 000	15 805
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	749	9 056	6 000	15 805
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI BOUCICAUT CAMPANA 71100 CHALON S/SAONE	150 000	21 538	10,00	1 412

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	15 000	15 000	45 537		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		17		17
Immobilisations incorporelles		17		17
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 876	2 237		17 113
- Installations générales, agencements aménagements divers	59 273	10 945		70 218
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 843	5 164		47 007
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	115 992	18 346		134 338
ACTIF IMMOBILISE	115 992	18 363		134 355

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 66 964 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 000		6 000
Autres	25		25
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 818	1 818	
Autres	56 584	56 584	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 538	2 538	
Total	66 964	60 939	6 025
Prêts accordés en cours d'exercice	6 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS-FACT.A ETABLIR	1 818
ASSOCIES-INTERETS COURUS	783
Total	2 600

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 21 250,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 212,50 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		14 300			14 300
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		14 300			14 300
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		14 300			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 36 762 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	4 666	4 666		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 323	16 323		
Dettes fiscales et sociales	15 477	15 477		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	296	296		
Produits constatés d'avance				
Total	36 762	36 762		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	10 758			
(**) Dont envers les associés	278			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 278 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURN.-FACT.NON PARVENUES	6 073
INT.COURUS/EMPR.ETS CRED.	30
DETTE PROV.P/C.P.	1 477
ORG.SOC.-CHARGES A PAYER	599
ETAT-CHARGES A PAYER	845
Total	9 024

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	2 538		
Total	2 538		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	8 672
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Autres engagements</i>	4 666
Autres engagements donnés	4 666
Total	13 339
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	4 666

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				12 812	12 812
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice					
Amortissements					
Cumul exercices antérieurs				3 906	3 906
Exercice				3 837	3 837
Redevances payées				7 743	7 743
A un an au plus				3 837	3 837
A plus d'un an et cinq ans au plus				1 919	1 919
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				5 756	5 756
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				2 917	2 917
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				2 917	2 917
Montant pris en charge dans l'exercice				3 837	3 837

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

A LA VILLA BOUCICAUT
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 21 250 euros
Siège social : 33 Bis, avenue Boucicaud
71100 CHALON-SUR-SAONE
RCS CHALON SUR SAONE 499 908 481

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

PREMIERE DECISION

Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 21.253 euros, en totalité, au poste « autres réserves ».

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois précédents exercices.

Par ailleurs, il est rappelé que par décisions en date du 9 décembre 2017, l'associée unique a procédé à la distribution d'une somme brute de 26.000 euros à titre de dividendes, prélevée sur le compte « réserves facultatives ».

ADOPTION

Selon décisions de l'associée unique du 30 juin 2018.

La Présidente

Madame Laure CAMPANA



TISSOT HOPGOOD DEMONT

Société d'Avocats au Barreau de CHALON SUR SAÔNE

Jean-Pierre TISSOT

AVOCAT

DROIT DES SOCIÉTÉS – DROIT FISCAL

Frédéric HOPGOOD

Ancien Bâtonnier de l'Ordre

AVOCAT

Brigitte DEMONT-HOPGOOD

AVOCAT EN DROIT DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ

SOCIALE

Maïté PELEIJA

AVOCAT

Anne-Charlotte CHARRIER

AVOCAT

Mathieu PERRACHON

AVOCAT

Tribunal de Commerce

4 rue Emiland Menand

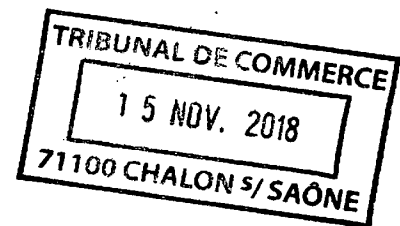
PALAIS DE JUSTICE

71100 CHALON SUR SAONE

Chalon sur Saône, le 14 novembre 2018

Nos réf. : J01132 - JPT/VPT
VILLA BOUCICAUT
RCS CHALON SUR SAONE 499 908 481

Objet : Approbation comptes clos le 31 décembre 2017



Maître,

Pour satisfaire aux dispositions légales et réglementaires, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au greffe, et concernant la société sous référence, les documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe comptable) pour l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- l'affectation du résultat,

Le coût de ce dépôt, soit 45,63 euros, est joint à la présente par chèque bancaire.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser directement le récépissé de dépôt ainsi que votre relevé de frais.

Et vous prions d'agréer, Maître, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Pierre TISSOT

CHALON SUR SAONE
CABINET PRINCIPAL
16 Boulevard de la république BP 70620
71324 CHALON SUR SAÔNE
Tél : 03 85 48 27 19
Fax : 03 85 48 24 90

Les correspondances sont à
adresser
au cabinet principal de Chalon
sur Saône

Email : thd@avocatline.com

LOUHANS
CABINET SECONDAIRE
26 rue des Bordes
71500 LOUHANS
Tél : 03 85 48 27 19
Fax : 03 85 48 24 90

Siège social 16 Boulevard de la République 71100 Chalon sur Saône
SELARL au capital de 378 000 euros - RCS CHALON SUR SAONE 443 443 908-SIRET 443 443 908 00019-Code APE 6910Z
N° TVA Intracommunautaire FR16443443908



J.P. Tissot